

ASSEMBLÉE NATIONALE

14 juin 2016

ÉGALITÉ ET CITOYENNETÉ - (N° 3679)

Retiré

SOUS-AMENDEMENT

N ° 1211

présenté par

M. Breton, M. Hetzel, M. Tian, M. Le Fur et M. Dhuicq

à l'amendement n° 853 du Gouvernement

APRÈS L'ARTICLE 14

Au premier alinéa substituer au mots :

« modifier »

le mot :

« simplifier ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

amendement rédactionnel